



Chargé de conception et de réalisation de constructions au sein de la Direction du Patrimoine - H/F

Référence : 26-1214

Titulaire fonction publique

TOULOUSE

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Ingénieurs territoriaux 2016

✓ Grade : Ingénieur, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne agit au quotidien au service des habitantes et habitants du territoire à travers des politiques publiques ambitieuses en matière de solidarités, d'éducation, de mobilités, d'environnement et d'aménagement du territoire.

Au sein de la Direction du Patrimoine, vous contribuez au développement d'une culture commune de la gestion patrimoniale en conciliant les besoins des politiques publiques, les contraintes économiques et les enjeux environnementaux. La direction assure le montage et le suivi des opérations de construction, de réhabilitation, d'aménagement ainsi que la maintenance des bâtiments départementaux.

Rattaché ou rattachée au service Maîtrise d'oeuvre - Architecture, vous participez à la conception et à la réalisation des projets de construction et de transformation du patrimoine bâti départemental, notamment dans le cadre du plan pluriannuel de construction des collèges.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Au coeur des enjeux de transition environnementale, d'évolution des usages et d'amélioration du patrimoine bâti, vous pilotez des opérations de construction, de réhabilitation et d'aménagement en veillant à leur qualité architecturale, technique et fonctionnelle.

Véritable chef ou cheffe de projet, vous accompagnez la collectivité dans ses projets structurants en assurant la faisabilité, la conception et le suivi des opérations, tout en intégrant les exigences réglementaires, environnementales et énergétiques.

Les missions : Vous réalisez les études de faisabilité et accompagnez les directions dans la définition de leurs besoins. Vous conseillez les services sur les solutions techniques, architecturales et fonctionnelles les plus adaptées aux projets envisagés.

Vous assurez la conception et la mise au point des projets de création, de réhabilitation ou de transformation de bâtiments départementaux, depuis les études préalables jusqu'à la consultation des entreprises.

Vous élaborez les dossiers techniques, les pièces de consultation, les cahiers des charges ainsi que les plannings d'opération. Vous veillez au respect des délais, des objectifs fixés et des contraintes budgétaires.

Vous suivez la réalisation des travaux en lien avec les différents acteurs internes et externes du projet. Vous coordonnez les intervenants, contrôlez l'avancement des opérations et garantisiez la conformité des réalisations aux programmes définis.

Vous contribuez aux projets de rénovation énergétique du patrimoine et à la mise en oeuvre des objectifs du décret tertiaire. Vous participez également au développement d'une approche durable et performante des constructions départementales.

Profil recherché

Titulaire d'une formation supérieure en architecture, vous disposez d'une solide connaissance des techniques de construction, de la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP), de l'accessibilité, de l'urbanisme et des enjeux liés au développement durable.

Vous maîtrisez les méthodes de conduite de projet ainsi que les outils de conception et de dessin assistés par ordinateur (CAO/DAO), et possédez idéalement une connaissance des méthodes et logiciels BIM.

Rigoureux ou rigoureuse, organisé-e et autonome, vous savez conduire plusieurs projets simultanément, analyser les besoins, élaborer des solutions adaptées et travailler en transversalité avec de nombreux interlocuteurs.

Vous appréciez le travail en équipe et faites preuve de réactivité, d'initiative, d'écoute et de sens du service public. Votre capacité à fédérer les acteurs autour d'un projet constitue un véritable atout pour réussir dans ce poste.

Le cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux est recherché pour ce poste. Diplômé ou diplômée en architecture (HMONP appréciée), vous justifiez idéalement d'une expérience sur des missions similaires. Le permis B est indispensable.

Pourquoi nous rejoindre ?

- **Des locaux idéalement situés** : Installés à proximité du Canal du Midi et du Jardin Japonais Compans-Caffarelli, nos locaux bénéficient d'un accès direct à la station de métro "Canal du Midi" et d'un parking souterrain gratuit.
- **Des services sur place** : Vous profitez d'une cafétéria et d'un restaurant administratif, offrant des espaces conviviaux. De plus, l'Hôtel du Département met à disposition une crèche exclusivement réservée aux enfants des agents, pour vous accompagner dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- **Prime semestrielle** : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail** : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
 - **35 heures** : 25 jours de congés
 - **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + 15 jours de RTT)
 - **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + 23 jours de RTT)
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste.
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.

Processus de recrutement : Les candidatures, composées du CV, de la lettre de motivation et des pièces justificatives, doivent être déposées exclusivement en format PDF sur le site du Conseil Départemental, rubrique Recrutement. Les candidatures transmises par mail ou incomplètes ne pourront être étudiées.

Offre en ligne jusqu'au 14/08/2026 inclus.

Le jury de recrutement est actuellement programmé le à confirmer. Cette date est toutefois susceptible d'être modifiée.